

PARIS le 16 Février 1942

LE SECRETAIRE D'ETAT A L'EDUCATION NATIONALE ET A LA
JEUNESSE
A MESSIEURS LES RECTEURS,
A MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX de l'E.G.S.
s/c de MM. LES RECTEURS,

OBJET : Précautions à prendre pour éviter en période actuelle tout surmenage aux enfants.

Dans les conditions actuelles d'alimentation et de chauffage, il convient de régler et de surveiller avec la plus grande attention les activités intellectuelles et physiques des enfants, afin d'éviter tout retentissement fâcheux de ces activités sur leur santé et leur croissance.

L'horaire scolaire d'Education Physique a été réduit au minimum indispensable; au cours des exercices de plein-air maintenus, on interdira aux écoliers de se dévêtir de façon exagérée ou imprudente et particulièrement de se mettre torse nu; on évitera d'une part la fatigue des exercices trop violents ou trop prolongés et d'autre part le risque du repos immobile ou du stationnement; on prendra soin de doser l'effort individuel de chaque élève suivant son âge et ses aptitudes.

Le contrôle médical devra s'exercer rigoureusement dans toute la mesure du possible; on surveillera régulièrement la croissance et les variations de poids par des mensurations mensuelles ou bi-mensuelles.

On ne perdra pas de vue que le surmenage intellectuel n'est pas moins dangereux que le surmenage physique et qu'en conséquence la diminution des activités physiques ne devra en aucunes avoir pour corollaire un accroissement des activités intellectuelles. La sauvegarde essentielle de la santé de l'enfant sera son sommeil. Coucher et lever seront réglés de façon à assurer onze heures de sommeil jusqu'à dix ans; dix heures entre dix et quinze ans et neuf heures au dessus; jeudis et dimanches devront permettre une détente et un repos prolongés. Il y aura donc lieu d'aménager leçons et devoirs de façon à proscrire tout travail après le repas du soir.

L'institution du Maître Principal de classe et du Maître d'Education Générale, assurant la coordination des travaux scolaires et l'étroite collaboration de la famille, du médecin et de l'éducateur, aidera à surmonter les difficultés présentes et à sauvegarder la santé de notre jeunesse, ce bien le plus précieux de la Nation.

J. CARCOPINO

Transmis pour EXECUTION:
LE DIRECTEUR REGIONAL
A L'Education Générale et aux Sports
Dr. H. ROLAND.



BESANCON le 25/2/1942